

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1536

20 juin 2008

SOMMAIRE

Adria Invest Holding S.A.	73712	LuxELIT S.à.r.l.	73689
AIG Global Investment (Luxembourg) S.A.	73686	Luxprima Investments S.A.	73685
"A.I.M.C. S.A." (Anlagen-Industrie-Montage-Center S.A.)	73704	Lux WD GmbH	73708
Alias Investment	73684	MCI Holding S.A.	73689
Association de Services Luxembourgeois S.à.r.l.	73682	Multi Clean Luxembourg S.à r.l.	73703
Beech Tree S.à r.l.	73724	Ninetrees S.A.	73709
Birnie Holding S.A.	73712	Paser Participations Holding S.A.	73710
BMO Nesbitt Burns Trading Corp S.A. ...	73715	Paser Participations S.A.	73710
BPVN Strategic Investment Fund	73695	Powergen Luxembourg S.à r.l.	73696
Carmeuse Holding S.A.	73693	Quality-Cars	73693
CASA 4 FUNDS Luxembourg European Asset Management	73720	Real Estate 25 SCI	73719
CASA 4 FUNDS Luxembourg European Asset Management	73701	Rico PIK Sàrl	73725
Dépannage, Maintenance Location Services S.à r.l.	73693	Robeco Structured Finance Fund	73703
Ehlisa Sàrl	73684	Secret de Famille S.à r.l.	73690
EMRO S.à r.l.	73722	Sella Sicav Lux	73685
ESRI BeLux S.A.	73702	Serin Invest Lux S.A.	73711
Financial Advisor Services (Europe) S.A.	73686	Société Française de Réassurances	73692
Formica Luxembourg Subholding I	73684	Solufi S.A.	73685
Fortis Luxembourg-IARD S.A.	73687	Spike Investments S.A.	73704
Fortis Luxembourg-Vie S.A.	73687	Taragotshi Holding	73725
Gai Mattiolo Fashion S.A.	73712	Toucano Holdings S.A.	73704
General Business Support G.m.b.H.	73682	Transports Conti-Lux S.à.r.l.	73682
Global Capital Corporation Holding S.A.	73700	TrefilARBED Grembergen S.A.	73715
Gloop S.à r.l.	73722	TST HTC Holdings Sàrl	73702
Helvetia Europe	73695	Twin Holding 1 S.à.r.l.	73716
Imagination Media Broadcast S.à.r.l.	73686	Union Bancaire Privée, succursale Luxembourg	73687
Karino S.A.	73709	Weatherford Holding (Luxembourg) S.à r.l.	73692
Konnick Invest S.A.	73692	Weatherford Investment (Luxembourg) Sàrl	73701
		Windpower S.A.	73690
		wwholding Sàrl	73724
		Zinnia Hotels Group S. à r.l.	73720

Association de Services Luxembourgeois S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4783 Pétange, 19, rue Jean Waxweiler.
R.C.S. Luxembourg B 103.438.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008070627/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ06742. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Transports Conti-Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4744 Pétange, 6, rue Jean-Pierre Kirchen.
R.C.S. Luxembourg B 70.848.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008070628/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ06738. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

General Business Support G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 104.672.

L'an deux mille cinq, le onze février.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "GENERAL BUSINESS SUPPORT G.M.B.H.", ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot, R.C. Luxembourg section B numéro 104.672, constituée suivant acte reçu le 10 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 7.158 de 1997.

L'assemblée est présidée par Monsieur Johannes Christianus VOESENEK, commerçant, demeurant à Rendeux (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 600 (six cents) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Supprimer la désignation de valeur nominale des parts sociales et convertir la devise du capital social et de la comptabilité de francs luxembourgeois en euros.

2.- Restauration de la valeur nominale des parts sociales à EUR 25,- chacune.

3.- Approuver le transfert de:

- 120 parts sociales de la Société de AVIMA HOLDING B.V. à TRANSBELLA PARTICIPATION & FINANCE S.A.;
- 280 parts sociales de la Société de ADMIVO B.V. à BUSINESS SOLUTIONS B.V.;
- 200 parts sociales de la Société de Monsieur Paul FISCHER à BUSINESS SOLUTIONS B.V.

4.- Modification afférente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la désignation de valeur nominale des 600 (six cents) parts sociales de la société et de changer la devise d'expression du capital social souscrit et de la comptabilité de francs luxembourgeois en Euros au taux de conversion en zone Euro, tel que fixé officiellement le 31 décembre 1999 à EUR 1,- = LUF 40,3399, obtenant ainsi pour le capital social de la société le montant arrondi de EUR 15.000,- (quinze mille Euros).

Cette conversion est à considérer comme effective à la date du 1^{er} janvier 2005.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de restaurer la valeur nominale des 600 (six cents) parts sociales à EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au gérant pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'approuver le transfert de:

- 120 (cent vingt) parts sociales de la Société de AVIMA HOLDING B.V., ayant son siège social à NL-3317 LX Dordrecht (Pays-Bas), 4, Kilweg, à la société TRANSBELLA PARTICIPATION & FINANCE S.A., ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot;

- 280 (deux cent quatre-vingts) parts sociales de la Société de ADMIVO B.V., ayant son siège social à NL-4872 LJ Etten Leur (Pays-Bas), 14, Moerdijkse Postbaan, à la société BUSINESS SOLUTIONS B.V., ayant son siège social à NL-4625 AG Bergen op Zoom (Pays-Bas), 434, Antwerpsestraatweg;

- 200 (deux cents) parts sociales de la Société de Monsieur Paul FISCHER, commerçant, demeurant à NL-4 625 AG Bergen op Zoom (Pays-Bas), 434, Antwerpsestraatweg, à la société BUSINESS SOLUTIONS B.V., prénommée.

Signification

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, "GENERAL BUSINESS SUPPORT G.m.b.H.", par son gérant, Monsieur Johannes Christianus VOESENEK, prénommé, accepte ces cessions de parts sociales et se les considère comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois telle que modifié.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 15.000,-(fünfzehn tausend Euros), und ist eingeteilt in 600 (sechs hundert) Anteile von je EUR 25,- (fünf und zwanzig Euros).

Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme in den ordentlichen sowie ausserordentlichen Generalversammlungen und berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinn des Gesellschaft.

Diese Gesellschaftsanteile wurden gezeichnet, wie folgt:

	Anteile
1) TRANSBELLA PARTICIPATION & FINANCE S.A., Weiswampach	120
2) BUSINESS SOLUTIONS B.V., Bergen op Zoom (Pays-Bas)	480
Total	600

Cette modification dans le personnel des associés de "GENERAL BUSINESS SUPPORT G.m.b.H." sera déposée et publiée au registre de Commerce conformément à l'article 11bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute,

Signé: J. VOESENEK, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 février 2005, Vol. 147S Fol. 11 Case 7. — Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): J. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008071309/211/84.

(080080917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

Ehlisa Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 9, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 125.161.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008070629/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ06734. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Alias Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 96.732.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Pour ALIAS INVESTMENT

EURO-VL Luxembourg S.A., LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008070631/3451/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00341. - Reçu 54,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Formica Luxembourg Subholding I, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.549.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 100.943.

Il résulte de la décision de l'associé unique en date du 14 mai 2008 de la société Formica Luxembourg Subholding I que l'associé a pris les décisions suivantes:

1. Démission des Gérants suivants en date du 30 avril 2008:

Monsieur Frank Adams Riddick III, né le 1^{er} décembre 1956 à Georgia, Etats-Unis demeurant à 3224 Centenary Avenue, Dallas, TX 75225, Etats-Unis, en qualité de Gérant A de la société.

Monsieur Marcus Jacobus Dijkerman, né le 5 novembre 1962 à Schiedam, Pays-Bas demeurant à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant B de la société.

2. Nomination du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à compter du 30 avril 2008:

Monsieur Martinus Cornelis Johannes Weijermans, né le 26 août 1970 à s-Gravenhage, Pays-Bas demeurant à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant B de la société

3. Nomination du nouveau Gérant A pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} mai 2008:

Monsieur Mark Adamson, né le 12 novembre 1965 à Consett, Grande-Bretagne demeurant à Coast Road, North Shields, Tyne and Wear, NE29 8RE Grande-Bretagne en qualité de Gérant A de la société

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Formica Luxembourg Subholding I

Pamela Valasuo

Gérant B

Référence de publication: 2008071066/683/27.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00135. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Solufi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 27.117.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008070633/275/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08678. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Luxprima Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 133.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/06/2008.

LUXPRIMA INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2008070634/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07992. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Sella Sicav Lux, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 66.796.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue en date du 18 avril 2008 que:

1. Le Conseil d'Administration de la Société est composé des personnes suivantes:

Administrateurs:

- Monsieur Bruno AGOSTINI, ayant son adresse professionnelle au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Madame Concetta IORIO, ayant son adresse professionnelle au 13, Via Vittor Pisani, I-20124 Milan (Italie);
- Monsieur Federico SELLA, ayant son adresse professionnelle au 2, via Italia, I-13900 Biella (Italie);
- Monsieur Gabriele SPROCATI, ayant son adresse professionnelle au 13, via Vittor Pisani, I-20124 Milan (Italie); et
- Monsieur Attilio VIOLA, ayant son adresse professionnelle au 2, via Italia, I-13900 Biella (Italie).

2. Le mandat de Deloitte S.A., avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Neudorf (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que réviseur de la Société a été renouvelé.

Leurs mandats seront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la Société appelée à statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Pour extrait conforme

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A., GRUPPO BANCA SELLA
4, bld ROYAL, L-2449 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008071043/1494/28.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05792. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

**AIG Global Investment (Luxembourg) S.A., Société Anonyme,
(anc. Financial Advisor Services (Europe) S.A.).**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 81.732.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 3 juin 2008.

Romain Paulus
Managing Director

Référence de publication: 2008070635/3179/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00678. - Reçu 101,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Imagination Media Broadcast S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 132.991.

L'an deux mil huit, le cinq mai.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

Ont comparu:

1 - Monsieur Ahmet AYDOGDU, administrateur de sociétés, né le 1^{er} janvier 1973 à Of, Turquie, demeurant à B-4000 Liège, 23, rue des Mésanges, et

2 - Monsieur Claude COLLARD, administrateur de sociétés, né le 08 février 1969 à Aye, Belgique, demeurant à B-4920 Harze-Aywaille, 8, rue de Benister,

tous deux ici représentés par Monsieur Gérard CRAYE, employé privé, demeurant à Rehon, France, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, après avoir été signées ne varietur par le notaire et le comparant, resteront annexées au présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lequel a démontré au notaire instrumentaire au moyen de l'acte de constitution que ses mandants détiennent ensemble la totalité des parts de la société IMAGINATION MEDIA BROADCAST s.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 132.991,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 20 septembre 2007, publié au Mémorial C numéro 2711 du 24 novembre 2007,

et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire instrumentaire en date du 07 mars 2008, en voie de publication au Mémorial C.

Ensuite, il s'est constitué au nom de ses mandants en assemblée générale extraordinaire et a requis le notaire d'acter comme suit la résolution suivante:

Transfert du siège social

Le siège de la société est transféré à L-9991 WEISWAMPACH, 67, Gruuss-Strooss.

La première phrase de l'article 3 des statuts sera modifiée comme suit:

« **Art. 3. alinéa 1^{er}** . Le siège de la société est établi dans la Commune de Weiswampach.».

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel et résidence, ledit comparant a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute après d'être identifié au moyen de sa carte d'identité.

Signé: G. Craye, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 5 mai 2008. Relation: CAP/2008/1388. - Reçu douze euros. 12,-€.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre pour aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 22 mai 2008.

Camille MINES.

Référence de publication: 2008071256/225/39.

(080080750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

Fortis Luxembourg-Vie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 30.415.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008070636/1856/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08321. - Reçu 58,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Fortis Luxembourg-IARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 30.414.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008070637/1856/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08324. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Union Bancaire Privée, succursale Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 8.310.

RECTIFICATIF

La présente liste des signatures autorisées remplace la version déposée au Registre de Commerce le 2 mai 2008 sous le numéro L080065029.03

Liste de signatures autorisées avec effet au 28 avril 2008

La Banque est engagée par la signature collective à deux, exercée par les Administrateurs, les Membres du Comité Exécutif, ainsi que par les Membres de la Direction Générale, les Membres de la Direction et les Adjoints à la Direction dont la signature est limitée à la succursale. Les Cadres sont titulaires de la procuration collective à deux limitée à la succursale. Ils ne peuvent pas signer entre eux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Signature collective à 2
de Picciotto Edgar, Président
Blum Pierre-Alain
Brunschwig Nicolas
Frenkel Jacob A.
Manser John
Respinger Pierre
Rotman de Picciotto Anne
Saurei Paul L.
Van Erck Georges
Vodoz Olivier

COMITE EXECUTIF:

Signature collective à 2
de Picciotto Guy, Président
Benezra Maurice, Directeur général
Bernard Christophe, Directeur général

de Picciotto Daniel, Directeur général
de Picciotto Michael, Directeur général
Gigon André, Directeur général
Huber Hansruedi, Directeur général

MEMBRE DE LA DIRECTION:

Signature collective à 2 limitée à la succursale
Asseray Isabelle
Guerra Francis
Labranche André
Silori Tony
Stilmant Eric
Valori Alberto

ADJOINT A LA DIRECTION:

Signature collective à 2 limitée à la succursale
André Thierry
Friden-Steiper Elke
Jovet André
Lassine Philippe
Muller Daniel
Saura Andrea
Schalik Jean-Pierre
Sermaize Patrick
Waltregny Vérane
Wolff Nathalie
Zagorski Robert

CADRE:

Procuration collective à 2 limitée à la succursale
Ne peuvent pas signer entre eux
Albanese Christophe
Amatucci Maxime
Cortolezzis Consi
Feller Nathalie
Funk Brigitte
Giunta Carine
Jacob Sabine
Kiorpes Ibtissam
Krier Michèle
Laux Jean-Marc
Liebisch Corinne
Margato Nélia
Mockel Marie-Paule
Parmentier Patrice
Ragni Gianluca
Thilmany Guy
Vanwallegem Mieke
Watelet Marc

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

UNION BANCAIRE PRIVEE, succursale Luxembourg

Isabelle Asseray / Vérane Waltregny

Référence de publication: 2008071536/47/84.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00476. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

MCI Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 43.892.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2008070638/756/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08599. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

LuxELIT S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 138.477.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales prenant effet au 9 mai 2008 que:

- P4 Sub L.P.1, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, enregistré au Greffe, Royal Court House, Guernesey, sous le numéro 625 a transféré 336 parts sociales ordinaires de la Société à Private Equity Partners Fund IV, ayant son siège social à Via degli Omenoni 2, I-20121 Milan, Italie et enregistré au registre des sociétés de Milan sous le numéro 13069040155;

- P4 Sub L.P.1, précité, a transféré 61 parts sociales ordinaires de la Société à Private Equity Partners S.p.A., ayant son siège social à Via degli Omenoni 2, I-20121 Milan et enregistré au registre des sociétés de Milan sous le numéro 03664510967;

- Permira IV L.P.2, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, enregistré au Greffe, Royal Court House, Guernesey, sous le numéro 620 a transféré 1.603 parts sociales ordinaires de la Société à Private Equity Partners Fund IV, précité;

- P4 Co-Investment L.P., ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, enregistré au Greffe, Royal Court House, Guernesey, sous le numéro 641 a transféré 9 parts sociales ordinaires de la Société à Private Equity Partners Fund IV, précité;

- Permira Investments Limited, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré 32 parts sociales ordinaires de la Société à Private Equity Partners Fund IV, précité.

Il en résulte, qu'à compter du 9 mai 2008, le capital de la Société est réparti comme suit:

	Parts sociales ordinaires
- P4 Sub L.P.1:	2.033
- Permira IV L.P.2:	8.213
- P4 Co-Investment L.P.:	47
- Permira Investments Limited:	166
- Private Equity Partners Fund IV:	1.980
- Private Equity Partners S.p.A.:	61
Total:	12.500

Séverine Michel
Gérante

Référence de publication: 2008071041/3794/40.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07666. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Windpower S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 93.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.06.2008.

WINDPOWER S.A.

Signature

Référence de publication: 2008070677/2480/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07903. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Secret de Famille S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 31, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 138.930.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- Madame Valérie NOZZA, employée privée, née à Longwy (France), le 15 avril 1963, demeurant à F-54260 Longuyon, 54, rue Carnot,

2.- Monsieur Philippe TORRES, employé privé, né à Alger (Algérie), le 12 juin 1968, demeurant à L-1750 Luxembourg, 31, avenue Victor Hugo.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le commerce, l'import/export, l'achat/vente de meubles, d'objets de décoration, d'objets d'art et d'accessoires de mode, ainsi que le commerce de ces activités dans les foires et marchés. Elle peut également exercer tous autres services ou activités de conseil en aménagement d'intérieur et d'extérieur.

De manière générale, elle peut exercer tout commerce quelconque pourvu que celui ci ne soit pas spécialement réglementé et à condition que l'assemblée générale ait préalablement donné son accord.

La société peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, et, en vue de favoriser le développement de sa participation ainsi créée, elle peut en apporter tout soutien financier ou même sa caution.

La société peut faire, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 3. La société prend la dénomination de "SECRET DE FAMILLE S.à r.l." société à responsabilité limitée.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice commencera le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille huit.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Souscription et Libération

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Madame Valérie NOZZA, prénommée, vingt-cinq parts sociales	25
2.- Monsieur Philippe TORRES, prénommé, soixante-quinze parts sociales	<u>75</u>
Total: cent parts sociales	100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,00).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un.
- 2.- Est nommée gérante pour une durée indéterminée:

Madame Valérie NOZZA, prénommée.

Le mandat de la gérante est exercé à titre gratuit.

La société se trouve valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de la gérante ou par la signature individuelle d'une personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par la gérante.

- 3.- L'adresse de la société sera la suivante:

L-1750 Luxembourg, 31, avenue Victor Hugo.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Nozza, P. Torres, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mai 2008, LAC/2008/20909. — Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2008071164/227/94.

(080080312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

SOFREA S.A., Société Française de Réassurances, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 26.659.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008070678/689/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ04752. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Konnick Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 32.270.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008070679/1161/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04405. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Weatherford Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 112.000,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 103.704.

Extrait des résolutions des associés de la Société prises en date du 1^{er} mai 2008

En date du 1^{er} mai 2008, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Arnaud Sagnard, demeurant professionnellement à 69, rue de Merl, L-2146, Luxembourg en tant que gérant B de la Société avec effet au 1^{er} mai 2008;

- de nommer Monsieur Carolus G.M. (Karel) Hendriks, *Financial Manager*, né le 23 septembre 1954 à Ottersum au Pays-Bas demeurant à 31, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant B de la Société avec effet au 1^{er} mai 2008 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- M. William G. Fulton, gérant A;

- M. Brian Moncur, gérant A;

- M. Peter Lovasz, gérant A;
- M. Carolus G.M. (Karel) Hendriks, gérant B; et
- Mlle Christel Damaso, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Weatherford Holding (Luxembourg) S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008071613/6565/28.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

DML services S.à r.l., Dépannage, Maintenance Location Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8320 Capellen, 25-27, Z.I. Hirebesch.

R.C.S. Luxembourg B 133.845.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008070680/1016/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08358. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Quality-Cars, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 70, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 127.397.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008070681/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08186. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Carmeuse Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 114.218.

L'an deux mille huit, le vingt-trois mai.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de CARMEUSE HOLDING S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.218 (la «Société») constituée sous le nom de GROUSE INVEST S.A., selon un acte notarié de Maître Jean Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, le 13 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 895 du 6 mai 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 11 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2008 du 18 septembre 2007.

L'Assemblée est ouverte à 9.00 heures et présidée par M. Dominique Collinet, administrateur de sociétés, ayant son adresse privée au 1, route de l'Etat, B-4520 Huccorgne.

Le Président désigne comme Secrétaire Madame Natacha Steuermann, avocat, ayant son adresse professionnelle au 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg;

L'Assemblée désigne comme Scrutateur Monsieur Jacques-Bernard De Jongh, ayant son adresse privée au 14, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg.

Le Président, le Scrutateur et le Secrétaire sont désignés ensemble comme le Bureau de cette Assemblée.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président expose et sollicite le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

Que les actionnaires ont été convoqués dans les formes de la loi, les publications afférentes restant jointes aux présentes.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que 207.234 sur les 401.809 actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification du titre accordé au délégué du Conseil d'Administration;
2. Modification de l'article 11 des statuts;
3. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer toute référence à la notion de Directeur Général et de la remplacer par celle d'administrateur-délégué.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier en conséquence la teneur de l'article 11 des statuts pour lui donner celle ci-après:

" **Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence, et pins particulièrement, le Conseil d'Administration:

- Arrête la stratégie du Groupe sur base des propositions de la Direction;
- Arrête les comptes aux différentes échéances légales, statutaires ou conventionnelles et,
- Propose à l'assemblée générale la désignation ou la révocation de l'administrateur délégué.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration désigne son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion est conférée à l'administrateur le plus ancien.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Un administrateur empêché peut être représenté par un autre administrateur qu'il choisit. Cette représentation doit être constatée par tout moyen écrit. Un administrateur ne peut assurer la représentation de plus d'un administrateur empêché.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise en réunion du conseil d'administration.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur délégué ou à défaut par la signature conjointe de deux administrateurs.

L'administrateur délégué dispose de tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration.

Le Conseil peut en outre déléguer, de manière plus spéciale ou lorsque l'intérêt le requiert, tout ou partie de ses pouvoirs ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Le Conseil d'Administration, sauf circonstances extraordinaires, se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.00 heures.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: D. COLLINET, N. STEUERMANN, J.DE JONGH, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2008, Relation: LAC/2008/21104. — Reçu € 12 (douze Euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008071952/206/84.

(080081313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

Helvetia Europe, Société Anonyme.

Capital social: EUR 11.548.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 77.000.

—
RECTIFICATIF

Avis correctif à la notification déposée le 02.08.2007 numéro L070102035

En date du 2 août 2007, une notification avait été déposée concernant la démission de M. Roland Geissman de sa fonction d'administrateur de catégorie A et la nomination de M. Paul Norton, né le 6 août 1961 à Leicester (United Kingdom) et résidant professionnellement à Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, comme nouveau Gérant de catégorie A.

Cette notification était ainsi rédigée:

«Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 27 juin 2007 de la société HELVETIA EUROPE que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouvel Administrateur A pour une durée indéterminée à partir du 1^{er} juillet 2007:

M. Paul Norton ayant pour adresse privée Zweierackerstrasse 12, 8053 Zurich, Switzerland.

2. Démission de l'Administrateur A suivant:

M. Roland Geissman à partir du 30 juin 2007.»

Le texte de la notification doit être modifié comme suit:

«Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 27 juin 2007 de la société HELVETIA EUROPE que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouvel Administrateur A, avec effet au 1^{er} juillet 2007, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui approuvera les comptes de l'année clôturant au 31 décembre 2007:

M. Paul Norton, né le 6 août 1961, à Leicester (United Kingdom), ayant pour adresse privée Zweierackerstrasse 12, 8053 Zurich, Switzerland.

2. Démission de l'Administrateur A suivant:

M. Roland Geissman à partir du 30 juin 2007.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HELVETIA EUROPE

Equity Trust (Luxembourg) S.A.

Agent Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008071050/683/37.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2008, réf. LSO-CP09617. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

BPVN Strategic Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 29.331.

—
Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'affectation du résultat, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Pour BPVN STRATEGIC INVESTMENT FUND
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.
Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH
Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2008070683/34/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2008, réf. LSO-CQ07342. - Reçu 66,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Powergen Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.703.725,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 79.617.

In the year two thousand and eight, on the eighth day of the month of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of associates of "Powergen Luxembourg S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 99, Grand-Rue, Luxembourg incorporated by deed of the undersigned notary Maître Joseph Elvinger, on 4th December 2000 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 551 of 19th July 2001.

The articles of association of the Company were amended for the last time by deed of the undersigned notary of 2nd January 2008, published in the Mémorial number 524 of 1st March 2008.

The meeting was presided by Mr Paul de Haan, accountant, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer M^e Mariya Gadzhalova, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associates represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxy holders, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will remain attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all four hundred twenty-nine thousand twenty-one (429,021) shares in issue, being one hundred nine thousand one (109,001) class A shares and three hundred twenty thousand twenty (320,020) class B shares are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

A. Reduction of the issued share capital of the Company from its present amount of ten million seven hundred twenty-five thousand five hundred twenty-five Euro (€ 10,725,525) to ten million six hundred sixty-seven thousand three hundred seventy-five Euro (€ 10,667,375) by the cancellation (without payment to the shareholders) of two thousand three hundred twenty-six (2,326) shares held by Powergen US Securities Limited for a total amount of fifty-eight thousand one hundred fifty Euro (€ 58,150) and allocation of such amount to the share premium account allocated to class A shares; express approval and express waiver of any rights relating to such reduction of the issued share capital by the other holders of class A shares; reduction of the legal reserve by an amount of five thousand eight hundred fifteen Euro (€ 5,815) and allocation of such amount to the share premium account of the Company.

B. Increase of the issued share capital of the Company from ten million six hundred sixty-seven thousand three hundred seventy-five Euro (€ 10,667,375) to ten million seven hundred three thousand seven hundred twenty-five Euro (€ 10,703,725) by the issue of one thousand four hundred fifty-four 1,454 new class A shares of a nominal value of twenty-five Euro (€ 25) each; subscription and payment of such new class A shares to be issued by the Company by Powergen US Securities Limited by a contribution in kind consisting of a receivable of an aggregate amount of one hundred nine million seventy-one thousand eight hundred thirty-four Euro (€ 109,071,834) of Powergen US Securities Limited against the Company; allocation of an amount of three thousand six hundred thirty-five Euro (€ 3,635) to the legal reserve account out of the share premium account.

C. Consequential amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda. After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to reduce the issued share capital of the Company from its present amount of ten million seven hundred twenty-five thousand five hundred twenty-five Euro (€ 10,725,525) to ten million six hundred sixty-seven thousand three hundred seventy-seven Euro (€ 10,667,375) by the cancellation (without payment to the shareholder) of two thousand three hundred twenty-six (2,326) shares held by Powergen US Securities Limited for a total amount of fifty-eight thousand one hundred fifty Euro (€ 58,150).

The meeting noted that at the extraordinary general meeting of 2nd January 2008 the meeting had issued too many shares to Powergen US Securities Limited and that the amount of fifty-eight thousand one hundred fifty Euro (€ 58,150) represented by two thousand three hundred twenty-six (2,326) should have been allocated to the share premium account.

The meeting noted that the reduction of the issued share capital resolved hereabove was meant to rectify the decision taken on 2nd January 2008. The meeting noted the express approval by all the shareholders of the cancellation of two thousand three hundred twenty-six (2,326) class A shares held by Powergen US Securities Limited and the express waiver of any rights relating to the above reduction of the issued share capital by all the other holders of class A shares in the Company.

It is resolved to allocate the amount resulting from the share capital decrease to the Company's share premium account allocated to class A shares.

As a result of such share capital decrease, it is resolved to reduce the legal reserve of the Company by an amount of five thousand eight hundred fifteen Euro (€ 5,815) so that such legal reserve amounts to 10% of the amount of the issued share capital of the Company and to allocate such amount to the share premium account of the Company.

Second resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from ten million six hundred sixty-seven thousand three hundred seventy-five Euro (€ 10,667,375) to ten million seven hundred and three thousand seven hundred twenty-five Euro (€ 10,703,725) by the issue of one thousand four hundred fifty-four (1,454) new class A shares of nominal value of twenty-five Euro (€ 25) each to be subscribed by Powergen US Securities Limited, current shareholder of the Company.

The new class A shares referred to above have been subscribed and paid in full together with a share premium thereon by Powergen US Securities Limited represented by Mr Paul de Haan, manager, pursuant to a proxy dated 8th April 2008.

The contribution in kind made against the issuance of such new class A shares in the Company and the share premium of an amount of one hundred and nine million thirty-five thousand four hundred eighty-four Euro (€ 109,035,484) thereon by Powergen US Securities Limited consists of a receivable of an aggregate amount of one hundred and nine million seventy-one thousand eight hundred thirty-four Euro (€ 109,071,834) of Powergen US Securities Limited against the Company. Such contributed receivable is documented in the balance sheet of the Company dated 7th April 2008, which will remain annexed to the present deed, signed by a manager of the Company in order to be an integral part of this deed.

Out of the share premium, an amount of three thousand six hundred thirty-five Euro (€ 3,635) shall be allocated to the legal reserve account of the Company so that such legal reserve amounts to 10% of the amount of the issued share capital of the Company resulting from the resolutions above.

The above contribution in kind has been further described and valued by the board of managers of the Company pursuant to a valuation report dated 8th April 2008 prepared by the board of managers of the Company (which valuation report shall be annexed hereto to be registered with this deed), the conclusion of which will read as follows:

"The board of managers, on the basis of the aforementioned, considers that the documentation and assurance received provide adequate substantiation as to the existence and extent of the Contributed Receivable forming the contribution in kind.

The board of managers is of the opinion that the net contribution in kind as described above, as offered by Powergen US Securities Limited in return for new class A shares in the Company, will be equal to one hundred and nine million seventy-one thousand eight hundred thirty-four Euro (€ 109,071,834) which will correspond at least to the value of the new class A shares to be issued and the share premium thereon in consideration therefore, and that, accordingly, the Company may issue one thousand four hundred fifty-four (1,454) new class A shares, of a total value of one hundred and nine million seventy-one thousand eight hundred thirty-four Euro (€ 109,071,834) (including the share premium thereon) to Powergen US Securities Limited."

Proof of the transfer to the Company of the contribution in kind described hereabove was given to the undersigned notary.

Third resolution

As a result of the preceding increase of share capital, it is resolved to amend the first sentence of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 5.** The capital of the Company is fixed at ten million seven hundred and three thousand seven hundred twenty-five Euro (€ 10,703,725) divided into one hundred eight thousand one hundred twenty-nine (108,129) class A shares of a nominal value of twenty-five Euro (€ 25) each and three hundred twenty thousand twenty (320,020) class B shares of

a nominal value of twenty-five Euro (€25) each. The share premium currently paid in is exclusively allocated to class A shares."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at five hundred fifty three thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de "Powergen Luxembourg S.à.r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 99, Grand-Rue, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, en date du 4 décembre 2000 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 551 du 19 juillet 2001.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 janvier 2008, publié au Mémorial numéro 524 du 1^{er} mars 2008.

L'assemblée est présidée par M. Paul de Haan, comptable, demeurant à Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire et comme scrutateur M^e Mariya Gadzhalova, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les quatre cent vingt-neuf mille vingt et un (429.021) parts sociales émises, étant les cent neuf mille et une (109.001) parts sociales de classe A et toutes les trois cent vingt mille vingt (320.020) parts sociales de classe B émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Réduction du capital émis de la Société de son montant actuel de dix millions sept cent vingt-cinq mille cinq cent vingt-cinq euros (10.725.525 €) à dix millions six cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze euros (10.667.375 €) par l'annulation (sans paiement aux associés) de deux mille trois cent vingt-six (2.326) parts sociales détenues par Powergen US Securities Limited pour un montant total de cinquante huit mille cent cinquante euros (58.150 €) et allocation de ce montant au compte prime d'émission alloué aux parts sociales de classe A; approbation expresse et renonciation expresse à tous droits relatifs à la réduction du capital social par les autres détenteurs de parts sociales de classe A; réduction de la réserve légale d'un montant de cinq mille huit cent quinze euros (5.815 €) et allocation de ce montant au compte prime d'émission de la Société.

B. Augmentation du capital social émis de la Société de dix millions six cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze euros (10.667.375 €) à dix millions sept cent trois mille sept cent vingt-cinq euros (10.703.725 €) par l'émission de mille quatre cent cinquante-quatre (1.454) parts sociales nouvelles de classe A d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25 €) chacune; souscription et paiement par la Société des parts sociales de classe A devant être émises par la Société par Powergen US Securities Limited en contrepartie d'un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de cent neuf million soixante et onze mille huit cent trente-quatre euros (109.071.834 €) de Powergen US Securities Limited contre la Société; allocation d'un montant de trois millions six cent trente-cinq euros (3.635 €) de la prime d'émission au compte réserve légale.

C. Modification consécutive du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé de réduire le capital social émis de la Société de dix millions sept cent vingt-cinq mille cinq cent vingt-cinq euros (10.725.525 €) à dix mille six cent soixante sept mille trois cent soixante-quinze euros (10.667.375 €) par l'annulation (sans paiement aux associés) de deux mille trois cent vingt-six (2.326) parts sociales pour un montant total de cinquante huit mille cent cinquante euros (58.150 €).

L'assemblée a constaté que l'assemblée générale extraordinaire tenue le 2 janvier 2008 a émis trop de parts sociales à Powergen US Securities Limited et que le montant de cinquante huit mille cent cinquante euros (58.150 €) représenté par deux mille trois cent vingt-six (2.326) aurait dû être alloué au compte prime d'émission. L'assemblée a constaté que la réduction du capital social décidé ci-dessus avait pour but de rectifier la résolution prise le 2 janvier 2008.

L'assemblée a constaté l'approbation expresse par tous les associés de l'annulation de deux mille trois cent vingt-six (2.326) parts sociales de classe A de la Société détenues par Powergen US Securities Limited et la renonciation expresse par tous les autres associés détenant des parts sociales de classe A à tous droits afférant à la réduction du capital susmentionnée.

Il est décidé d'allouer le montant résultant de la réduction du capital social de la Société au compte primes d'émission alloué aux parts sociales de classe A.

Suite à cette réduction du capital sociale, il a été décidé de réduire la réserve légale d'un montant de cinq mille huit cent quinze euros (5.815 €) de sorte que la réserve légale s'élève à 10 % du montant du capital social de la Société et d'allouer ce montant au compte prime d'émission de la Société.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de dix millions six cent soixante-sept mille trois cent soixante-quinze euros (10.667.375 €) à dix millions sept cent trois mille sept cent vingt-cinq euros (10.703.725 €) par l'émission de mille quatre cent cinquante-quatre (1.454) nouvelles parts sociales de la classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25 €) chacune, devant être souscrites par Powergen US Securities Limited, associé de la Société.

Les nouvelles parts sociales de classe A auxquelles il est fait référence ci-dessus ont été souscrites et intégralement libérées ensemble avec une prime d'émission par Powergen US Securities Limited, représentée par M. Paul de Haan, gérant, en vertu d'une procuration datée du 8 avril 2008.

L'apport fait en contrepartie de l'émission de nouvelles parts sociales de classe A de la Société ensemble avec une prime d'émission de cent neuf millions trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatre euros (109.035.484€) par Powergen US Securities Limited consiste en une créance d'un montant total de cent neuf millions soixante et onze mille huit cent trente-quatre euros (109.071.834 €) de Powergen US Securities Limited contre la Société.

Cette créance apportée est documentée dans le bilan de la Société en date du 7 avril 2008, lequel restera annexé au présent acte signé par un gérant de la Société afin de faire partie intégrale de cet acte.

Un montant de trois mille six cent trente-cinq euros (3.635 €) de la prime d'émission sera alloué au compte réserve légale de sorte que la réserve légale s'élève à 10% du montant du capital social de la Société suite aux résolutions ci-dessus.

L'apport en nature auquel il est fait référence ci-dessus a été aussi décrit et évalué par le conseil de gérance de la Société dans un rapport d'évaluation en date du 8 avril 2008 préparé par le conseil de gérance de la Société (lequel rapport d'évaluation restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui) et la conclusion duquel est comme suit:

«Le Conseil de gérance, sur base de ce qui précède, considère que la documentation et l'assurance reçues fournissent une preuve suffisante de l'existence et l'étendue de la Créance Apportée formant l'apport en nature.

Le Conseil de gérance est d'avis que l'apport en nature net tel que décrit ci-avant, tel qu'offert par Powergen US Securities Limited en contrepartie des nouvelles parts sociales de classe A de la Société, est égal à cent neuf millions soixante et onze mille huit cent trente-quatre euros (109.071.834 €) ce qui correspond au moins à la valeur des nouvelles parts sociales de classe A devant être émises et la prime d'émission, et que, par conséquent, la Société peut émettre mille quatre cent cinquante-quatre (1.454) nouvelles parts sociales de classe A d'une valeur totale de cent neuf millions soixante et onze mille huit cent trente-quatre euros (109.071.834 €) (y compris la prime d'émission) à Powergen US Securities Limited».

Preuve du transfert à la Société de l'apport nature décrit ci-dessus a été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Suite à l'augmentation précitée du capital social, il est décidé de modifier la première phrase du premier paragraphe de l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5.** Le capital de la Société est fixé à dix millions sept cent trois mille sept cent vingt-cinq euros (10.703.725 €) réparti en cent huit mille cent vingt-neuf (108.129) parts sociales de la classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (25 €) chacune et trois cent vingt mille vingt (320.020) parts sociales de la classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (25 €) chacune. La prime d'émission libérée est exclusivement allouée aux parts de classe A.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison de l'augmentation du capital social à cinq cent cinquante-trois mille Euro.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. DE HAAN, M. GADZHALOVA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 avril 2008, Relation: LAC/2008/14895. - Reçu cinq cent quarante-cinq mille trois cent cinquante-neuf euros et dix-sept cents (545.359,17.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008070875/211/223.

(080079209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Global Capital Corporation Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 55.874.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

A comparu

Monsieur Radim KANA, demeurant à Plananska 524/3, 108 00 Praha, République Tchèque, ici représentée par Madame Frédérique VIGNERON, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 17 avril 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a prié le notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme GLOBAL CAPITAL CORPORATION HOLDING S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, fut constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 26 juillet 1996, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 553 du 29 octobre 1996, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 3 décembre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 852 du 5 juin 2002.

- La société a actuellement un capital social de TRENTE ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (EUR 31.250,-), divisé en MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) actions de VINGT-CINQ EUROS (EUR 25,-) chacune.

- Les bilans et les comptes des pertes et profits au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007 sont approuvés.

- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir Monsieur Radim KANA, prénommé.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société GLOBAL CAPITAL CORPORATION HOLDING S.A., prédésignée. Il assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société GLOBAL CAPITAL CORPORATION HOLDING S.A.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société GLOBAL CAPITAL CORPORATION HOLDING S.A., prédésignée.

Les livres et documents comptables de la société GLOBAL CAPITAL CORPORATION S.A., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. VIGNERON et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2008. Relation: LAC/2008/21182. - Reçu douze euros (12€).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008071269/242/47.

(080080961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

CASA 4 FUNDS Luxembourg European Asset Management, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.332.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 17 avril 2008 a pris note de la démission de M. Stefano Dedola de ses fonctions d'administrateur de la société en date du 17 avril 2008.

L'Assemblée générale a pris acte de la nomination de Monsieur Oscar Crameri dont l'adresse professionnelle est 8 Piazza Manzoni CH-6901 Lugano et de Madame Miriam Sironi dont l'adresse professionnelle est 6 via S. Salvatore CH-6900 Lugano Suisse en date du 17 avril 2008.

L'Assemblée générale du 17 avril 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Carlo CAMPERIO CIANI, Administrateur, 41, boulevard Royal L-2449 Luxembourg;
- Monsieur Giovanni Giacomo SCHRAEMLI, Administrateur, P. Za Manzoni 8, CH-6901 Lugano, Suisse
- Monsieur Giulio ROMANI, Administrateur, P. Za Manzoni 8, CH-6901 Lugano, Suisse
- Monsieur Nicola BRAVETTI, Administrateur, P. Za Manzoni 8, CH-6901 Lugano, Suisse

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale du 17 avril 2008 a renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises.

- DELOITTE S.A., réviseur d'entreprises, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, RCS Luxembourg B 67.895

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

CASA 4 FUNDS LUXEMBOURG EUROPEAN ASSET MANAGEMENT

Sylvain FERAUD / Carlo Camperio Ciani

Référence de publication: 2008070989/8249/26.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR01047. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Weatherford Investment (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 92.661.786,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 85.552.

—
Extrait des résolutions des associés de la Société prises en date du 8 mai 2008

En date du 1^{er} mai 2008, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Arnaud Sagnard, demeurant professionnellement à 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg en tant que gérant B de la Société avec effet au 1^{er} mai 2008;
- de nommer Monsieur Carolus G.M. (Karel) Hendriks, *Financial Manager*, né le 23 septembre 1954 à Ottersum au Pays-Bas demeurant à 31, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant B de la Société avec effet au 1^{er} mai 2008 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- M. William G. Fulton, gérant A;
- M. Brian Moncur, gérant A;
- M. Peter Lovasz, gérant A;
- M. Carolus G.M. (Karel) Hendriks, gérant B; et
- Mlle Christel Damaso, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Weatherford Investment(Luxembourg) S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008071621/6565/28.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08546. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

ESRI BeLux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.557.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2008

L'assemblée générale accepte la démission du commissaire aux comptes TOWERBEND LIMITED avec effet immédiat et nomme en son remplacement GORDALE MARKETING LIMITED Strovolou 77, Strovolos Center, Office 204, 2018 Strovolos, Nicosia.

Son mandat s'achèvera à l'issue de l'Assemblée Générale de 2012.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Pour ESRI BeLux S.A.

Signature

Référence de publication: 2008070994/744/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06252. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

TST HTC Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 211.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 103.733.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 5 mars 2008 que les personnes suivantes ont démissionné avec effet immédiat de leurs fonctions de Gérant de Catégorie A de la Société:

- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), résidant au 66 Redcliffe Road SW10 9MQ Londres (Royaume-Uni).

- Monsieur James Arthur Rosenthal, né le 12 mai 1953 à New-York (USA), résidant au 1148, 5è Avenue, NY 10128 New-York (USA).

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées Gérant de Catégorie A ou B, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée:

- Madame Barbara Ursula Wattenbach, née le 18 juin 1965 à South Euclid (Ohio, Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au Flat 2, 2nd Floor, 21 Summer Place, SW7 3EG Londres (Royaume-Uni), nommée Gérante de Catégorie A.

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery (Inde), ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, nommée Gérante de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance est donc composé comme suit à partir du 5 mars 2008:

- Monsieur Paul Anthony Galiano, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Jerry I. Speyer, Gérant de Catégorie A
- Madame Katherine Farley, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Robert J. Speyer, Gérant de Catégorie A
- Madame Barbara Ursula Wattenbach, Gérant de Catégorie A
- Monsieur Marcel Stephany, Gérant de Catégorie B
- Madame Joséphine Andonissamy, Gérant de Catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ, Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008071134/4170/37.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08686. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Robeco Structured Finance Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.048.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 avril 2008 a décidé de:

- ratifier, avec effet au 1^{er} mai 2007, la cooptation de Monsieur Henricus J.P. Saeijs en remplacement de Monsieur Edwin Noomen, démissionnaire en date du 1^{er} mai 2007,
- ratifier, avec effet au 29 novembre 2007, la cooptation de Messieurs Francesco Baici et Ali Ould Rouis en remplacement de Messieurs Frank De Boer et Stefan Richter, tous deux démissionnaires en date du 29 novembre 2007,
- renouveler les mandats d'administrateurs, pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009, de:

Monsieur Henricus J.P. SAEIJS, Senior Vice-President, Robeco Groep N.V., 120, Coolsingel, NL-3011 AG Rotterdam,
Monsieur Francesco BAICI, Vice-President, Robeco Schweiz, Uraniastrasse 12, P.O. Box 2068, CH-8001 Zürich,
Monsieur Ali OULD ROUIS, Robeco France, 21, boulevard de la Madeleine, F-75039 Paris Cedex 01.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a également décidé de nommer Ernst & Young, Luxembourg en sa qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour ROBECO STRUCTURED FINANCE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008071020/1126/25.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01509. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Multi Clean Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 28, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 116.379.

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, en date du 10 mai 2006, publié au Mémorial C numéro 1407 du 21 juillet 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 116.379, au capital social de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 08 mai 2008, enregistré à Esch/Alzette A.C., le 13 mai 2008, relation: EAC/2008/6381

- que la société MULTI CLEAN, S.p.r.l., avec siège social à B-6780 Longeau-Messancy, 79, rue Schmit, inscrite au RPM Arlon, numéro d'entreprise 0464511026, a cédé ses CENT (100) parts sociales à Madame Danielle TARAJIC, employée privée, née à Metz (France), le 04 décembre 1953, demeurant à L-1363 Howald, 1, rue du Couvent,
- que suite à la cession de parts, les parts sociales sont détenues comme suit:

Madame Danielle TARAJIC, prénommée, CENT PARTS SOCIALES	100
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100

- que Monsieur Patrice PARACHINI, gérant de société, demeurant à L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen, exerçant actuellement la qualité de gérant de la société a été nommé pour le futur gérant technique de la société pour une durée illimitée.

- que Madame Danielle TARAJIC, prénommée, a été nommée gérant administratif de la société pour une durée illimitée.
- que la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 mai 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008071513/219/29.

(080080622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

Toucano Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 44.743.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 avril 2008 que:

- Mme Geneviève Blauen-Arendt, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Gérard Muller, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2011.

- l'assemblée a pris note du changement de dénomination sociale du commissaire aux comptes de Stenham Sàrl en SG Services Sàrl en date du 20 juin 2007.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008071044/521/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08586. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Spike Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 134.223.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 25 avril 2008 que la société ABACAB S.à.r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée à la fonction de Réviseur d'Entreprises avec effet immédiat.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008071045/521/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08584. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

"A.I.M.C. S.A." (Anlagen-Industrie-Montage-Center S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 99.879.

Im Jahre zweitausend acht, den neunzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtswohnsitze zu Echternach.

Versammelten sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft A.I.M.C. S.A. (ANLAGEN-INDUSTRIE-MONTAGE-CENTER S.A.), mit Sitz in L-9764 Marnach, 4, Hauptstrooss, eingetragen beim Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 99.879,

gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 5. Mai 1998, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 535 vom 22. Juli 1998.

Das Gesellschaftskapital wurde in Euro umgewandelt gemäss Beschluss der ordentlichen Generalversammlung von 4. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 345 vom 2. März 2002.

Die Statuten wurden zuletzt abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 21. Juni 2002, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1260 vom 29. August 2002.

Das Gesellschaftskapital beträgt EINUNDSDREISSIG TAUSEND ZWEI HUNDERT FÜNFZIG EURO (31.250,-), aufgeteilt in EINTAUSEND ZWEIHUNDERT FÜNFZIG (1.250) Aktien von je FÜNFUNDZWANZIG (25,-) EURO.

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Frau Peggy SIMON, Privatbeamtin, wohnhaft in Berdorf.

Sie beruft zum Schriftführer Herrn Laurent THEISEN, Privatbeamter, wohnhaft in Osweiler,

und zum Stimmzähler Herr Edmund MÜLLER, Kaufmann, wohnhaft in D-54636 Rittersdorf, Pfarrer-Michelsstrasse.

Die Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift nachfolgenden Punkt:

1.- Verlegung des Gesellschaftssitzes von Marnach nach Troisvierges und dementsprechende Abänderung des ersten Absatzes von Artikel 2 der Statuten um folgenden Wortlaut zu erhalten.

Art. 2. (Absatz 1). Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Troisvierges.

2.- Festlegung der neuen Adresse der Gesellschaft wie folgt: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

3.- Neufassung der Statuten.

4.- a) Abberufung des bestehenden Verwaltungsrates.

b) Ernennung des alleinigen Verwalters.

5.- Abberufung des bestehenden Kommissars sowie Ernennung des neuen Kommissars.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig nachfolgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Marnach nach Troisvierges zu verlegen und demgemäss den ersten Absatz von Artikel 2 der Statuten abzuändern um folgenden Wortlaut zu erhalten.

Art. 2. (Absatz 1). Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Troisvierges.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Adresse der Gesellschaft wie folgt festzulegen: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst eine Neufassung der Statuten um sie denen einer Einmanngesellschaft anzupassen, und welche folgenden Wortlaut haben:

I.- Firma, Sitz, Zweck, Dauer und Kapital

Art. 1. Es wird andurch eine Aktiengesellschaft gegründet.

Die Gesellschaft führt die Bezeichnung A.I.M.C. S.A. (ANLAGEN-INDUSTRIE-MONTAGE-CENTER S.A.).

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Troisvierges.

Art. 3. Der Zweck der Gesellschaft ist:

1. Der Ankauf und Verkauf, sowie Import und Export von Ersatzteilen und Werkzeugmaschinen, Werkzeugen und Hilfsstoffen jeglicher Art, sowie der Vertrieb von Handelswaren, die mit dieser Tätigkeit in Zusammenhang stehen.

2. Die Herstellung und Montage von Industrieanlagen.

Die Gesellschaft ist berechtigt, alle Geschäfte einzugehen, die geeignet sind, den Gesellschaftszweck zu fördern. Insbesondere kann die Gesellschaft die Geschäftsführung und Vertretung anderer Unternehmen übernehmen, sich mittelbar oder unmittelbar an anderen Unternehmen beteiligen, derartige Unternehmen gründen oder erwerben, Zweigniederlassungen im In- und Ausland errichten, sowie Interessengemeinschaften und Unternehmungsverträge abschliessen.

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt und beginnt am Tage der Gründung.

Eine vorzeitige Auflösung der Gesellschaft kann unter Beachtung der für Satzungsänderungen vorgesehenen gesetzlichen Bestimmungen durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre respektive durch Beschluss des alleinigen Anteilhabers erfolgen.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt EINUNDSDREISSIG TAUSEND ZWEI HUNDERT FÜNFZIG EURO (31.250,-), aufgeteilt in ein tausend zwei hundert fünfzig (1.250) Aktien von je FÜNFUNDZWANZIG (25,-) EURO.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

Art. 6. Das Grundkapital kann durch Beschluss einer aussergewöhnlichen Generalversammlung der Aktionäre oder des alleinigen Anteilhabers erhöht oder herabgesetzt werden. Dieser Beschluss muss den für Satzungsänderungen vorgeschriebenen gesetzlichen Formen und Voraussetzungen genügen.

II.- Verwaltung und Aufsicht

Art. 7. Im Falle eines alleinigen Anteilhabers oder für den Fall wo bei einer Generalversammlung der Aktionäre festgestellt wird dass nur ein einziger Anteilhaber alle Aktien hält, kann die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder auf ein Mitglied herabgesetzt werden, bis zur ersten ordentlichen Generalversammlung, nach der Feststellung dass die Gesellschaft mehrere Aktionäre hat.

Die Verwaltungsratsmitglieder oder der alleinige Verwalter werden von der Generalversammlung der Aktionäre beziehungsweise durch den alleinigen Anteilhaber ernannt.

Im Falle von mehreren Aktionären wird die Gesellschaft durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Generalversammlung bezeichnet die Verwaltungsratsmitglieder und bestimmt deren Zahl. Die Verwaltungsratsmitglieder sind berechtigt die vorläufige Besetzung eines vakanten Sitzes im Verwaltungsrat vorzunehmen; die nächstfolgende Generalversammlung bestellt dann endgültig das neue Verwaltungsratsmitglied.

Die Amtsdauer des Verwaltungsrates oder des alleinigen Verwalters beträgt höchstens sechs (6) Jahre.

Das oder die Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar und jederzeit abrufbar.

Art. 8. Im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, bezeichnet der Verwaltungsrat aus seiner Mitte einen Vorsitzenden. Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder im Falle dessen Verhinderung, durch zwei Mitglieder einberufen.

Die Gültigkeit der Beratungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates ist bei Anwesenheit der Mehrheit der Verwaltungsratsmitglieder gegeben. Die Vertretung ist nur zulässig unter Verwaltungsratsmitgliedern.

In Dringlichkeitsfällen sind die Verwaltungsratsmitglieder befugt, brieflich oder auch telegrafisch zur Tagesordnung abzustimmen.

Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Art. 9. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden in Protokollen festgehalten, welche in einem Spezialregister eingetragen werden, und werden durch wenigstens ein Verwaltungsratsmitglied unterzeichnet.

Abschriften und Auszüge dieser Protokolle welche vor Gericht oder anderswo zur Verwendung kommen, werden von dem Vorsitzenden oder zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch den alleinigen Verwalter beglaubigt.

Art. 10. Der Verwaltungsrat respektive der alleinige Verwalter haben die weitestgehenden Befugnisse zur Geschäftsführung und treffen alle ihnen zur Erfüllung des Gesellschaftszweckes notwendig erscheinenden Verfügungen und Verwaltungsmassnahmen.

Ihre Zuständigkeit ist nur beschränkt durch die der Generalversammlung gemäss Gesetz und laut den gegenwärtigen Statuten vorbehaltenen Beschlüsse.

Art. 11. Die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft hinsichtlich dieser täglichen Geschäftsführung, kann Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Verwaltern oder anderen Angestellten ob Aktionäre oder nicht, vom Verwaltungsrat oder von dem alleinigen Verwalter übertragen werden, welche deren Befugnisse festlegt. Erfolgt die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied, so bedarf es der vorherigen namhaften Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Es steht dem Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwalter zu Spezialvollmachten für Rechtsgeschäfte zu erteilen zu denen sie selbst befugt sind.

Dritten gegenüber wird die Gesellschaft wie folgt verpflichtet:

- Im Falle eines alleinigen Verwalters unter allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift.
- Im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Verwaltungsratsmitgliedern
- oder durch die alleinige Unterschrift des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes oder Verwalters, handelnd im Rahmen der täglichen Geschäftsführung.

Spezialbevollmächtigte verpflichten die Gesellschaft Dritten gegenüber im Umfange des ihnen erteilten Mandates.

Im Geschäftsverkehr mit öffentlichen Verwaltungen wird die Gesellschaft durch den alleinigen Verwalter respektive durch ein beliebiges Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig vertreten.

Die Gesellschaft wird gerichtlich sei es als Klägerin oder Beklagte, durch den alleinigen Verwalter oder durch den Verwaltungsrat auf Betreiben des Präsidenten oder des delegierten Verwaltungsratsmitgliedes vertreten.

Art. 12. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, deren Zahl durch die Generalversammlung oder durch den alleinigen Anteilhaber, die ihre Ernennung vornimmt, festgelegt wird.

Auch Nicht-Gesellschafter können zu Kommissaren ernannt werden. Die Amtsdauer der Kommissare beträgt höchstens sechs Jahre. Sie können jedoch wiedergewählt werden und sind jederzeit abrufbar.

Die ihm zustehende Befugnisse ergeben sich aus Artikel 62 des Gesetzes vom 10. August 1915.

III.- Generalversammlung

Art. 13. Im Falle eines alleinigen Anteilhabers übernimmt dieser sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz der Versammlung der Aktionäre verliehen sind. Seine Beschlüsse werden schriftlich festgehalten.

Im Falle von mehreren Aktionären wird jede rechtsgültige einberufene und zusammengesetzte Generalversammlung von der Gesamtheit der Aktionäre vertreten; dieselbe ist weitgehendst befugt, sämtliche die Gesellschaft betreffenden Rechtshandlungen und Rechtsgeschäfte zu tätigen und gutzuheissen.

Art. 14. Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am ersten Dienstag des Monats Juli um 14.00 Uhr statt am Sitz der Gesellschaft oder an dem in der Einberufung angegebenen Ort.

Sollte dieses Datum auf einen Feiertag fallen, so wird die Versammlung auf den nächstfolgenden Werktag verlegt.

Jede einzelne Aktie gewährt eine Stimme. Im Falle von mehreren Aktionären, kann jeder Aktionär sich in der Generalversammlung durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen; soweit gesetzlich nichts anderes bestimmt ist, fasst die Generalversammlung ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

Im Falle von mehreren Aktionären kann der Verwaltungsrat alle anderen, durch die Aktionäre zu vollbringenden Bedingungen, um an der Generalversammlung der Aktionäre teilzunehmen, bestimmen.

Eine ausserordentliche Generalversammlung kann durch den Verwaltungsrat beziehungsweise durch den alleinigen Verwalter oder durch den oder die Kommissare einberufen werden. Auf schriftliche Anfrage der Aktionäre, welche 10% des Gesellschaftskapital vertreten, muss sie einberufen werden.

Art. 15. Im Falle von mehreren Aktionären und falls sämtliche Aktionäre das Gesamtkapital vertreten, können Generalversammlungen auch ohne vorherige Einberufungen stattfinden.

IV.- Geschäftsjahr und Gewinnverteilung

Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt alljährlich am ersten Januar und endigt am einunddreissigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 17. Fünf Prozent des Reingewinns fliessen solange dem Reservefonds zu, bis dieser zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Darüber hinaus verfügt die Generalversammlung über den Saldo nach Gutdünken.

Die etwa auszuschüttende Dividende gelangt an den vom Verwaltungsrat oder dem alleinigen Verwalter zu bestimmenden Orten und Zeitpunkten zur Auszahlung. Im Falle von mehreren Aktionären kann die Generalversammlung den Verwaltungsrat ermächtigen, die Dividende in einer anderen Währung als derjenigen, in der die Bilanz erstellt wird, zu zahlen und dabei den Umrechnungskurs zu bestimmen.

V.- Auflösung, Liquidation, Beglaubigung und Kosten

Art. 18. Die Generalversammlung oder der alleinige Anteilhaber ist jederzeit befugt, die Auflösung der Gesellschaft zu beschliessen. Bei Auflösung der Gesellschaft sei es durch Ablauf der Vertragsdauer oder auch vorzeitig werden Liquidatoren ernannt; zu Liquidatoren können sowohl physische Personen als auch Gesellschaften ernannt werden.

Deren Bestellung und die Festlegung ihrer Bezüge erfolgt durch die Generalversammlung oder durch den alleinigen Anteilhaber.

Art. 19. Im Übrigen, besonders hinsichtlich der durch die gegenwärtigen Satzungen nicht erfassten Bestimmungen, unterliegt die Gesellschaft den gesetzlichen Bestimmungen, namentlich denjenigen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und dessen Abänderungsgesetzen, namentlich die Abänderung durch das Gesetz vom 25. August 2006.

Art. 20. Der amtierende Notar erklärt ausdrücklich, dass die durch Artikel 26 des Gesetzes vom zehnten August eintausendneunhundertfünfzehn über die Handelsgesellschaften vorgeschriebenen Bedingungen erfüllt sind.

Vierter Beschluss

a) Die Generalversammlung beschliesst sämtliche Mitglieder des Verwaltungsrates abzurufen und erteilt ihnen volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate.

b) Zum alleinigen Verwalter wird bestellt, sein Mandat endend bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2013:

Herr Edmund MÜLLER, Kaufmann, wohnhaft in D-54636 Rittersdorf, Pfarrer-Michelsstrasse, welcher die Gesellschaft unter allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig vertreten und verpflichten kann.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den bestehenden Kommissar abzurufen und erteilt ihm volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Zum neuen Kommissar der Gesellschaft wird ernannt, sein Mandat endend bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2013:

Die Gesellschaft EWA REVISION S.A., mit Sitz in L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 38.937

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, schliesst die Sitzung.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. SIMON, L. THEISEN, E. MÜLLER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 20 mai 2008. Relation: ECH/2008/662. — Reçu douze euros (€ 12,00).

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 21. Mai 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008071152/201/198.

(080080072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Lux WD GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 72B, Waistroos.

R.C.S. Luxembourg B 129.094.

Im Jahre zweitausendacht, am sechsten Mai.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Sind erschienen:

1. Klaus VOGELGESANG, Kaufmann, wohnhaft zu F-57515 Alsting, 1, rue de Beau-Site,
2. Frank VOGELGESANG, Kaufmann, wohnhaft zu F-57515 Alsting, 67, rue de Simbach,
3. Robert RAZNIEWSKI, Dachdecker, wohnhaft zu D-66538 Neunkirchen, Hohlstrasse 33,

Klaus VOGELGESANG und Frank VOGELGESANG sind hier vertreten durch Robert RAZNIEWSKI, vorgeannt, auf Grund von zwei Vollmachten vom 5. Mai 2008,

welche Vollmachten nach "ne varietur" Unterzeichnung durch den amtierenden Notar und die Komparenten gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleiben um mit derselben formalisiert zu werden.

Anteilinhaber der Gesellschaft LUX WD GMBH, mit Sitz zu L-5440 Remerschen, 104, Waistroos, gegründet gemäß Urkunde, aufgenommen vor Notar Roger ARRENSDORFF aus Bad-Mondorf am 19. Juni 2007, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations G, Nummer 1636 vom 3. August 2007, eingetragen im Handelsregister unter Nummer B 129.094.

Haben in einer ausserordentlichen Generalversammlung folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluß

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Remerschen nach Schengen zu verlegen.

Zweiter Beschluß

Zufolge des ersten Beschlusses wird Artikel 3 der Statuten abgeändert und erhält fortan folgenden Wortlaut:

" **Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Schengen."

Dritter Beschluß

Die Adresse der Gesellschaft wird in L-5445 Schengen, 72B, Waistroos festgelegt.

Worüber Urkunde, errichtet wurde zu Bad-Mondorf.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, hat derselbe, mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signe: RAZNIEWSKI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 19 mai 2008. Relation: REM/2008/661. - Reçu douze euros (12,00 €).

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 3 juin 2008.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2008071132/218/38.

(080079922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Ninetrees S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.

R.C.S. Luxembourg B 88.166.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 avril 2008 que:

- les mandats des administrateurs sortants de catégorie A: M. Marc SCHMIT et Mme Geneviève BLAUEN-ARENDET, tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- les mandats des administrateurs sortants de catégorie B: M. Ferruccio FERRARI, également Président du Conseil d'Administration, demeurant au 1, Via Ca do Rode, Vicenza, Italie, M. Giampaolo FERRARI, demeurant au 13, Via San Bastiano, Vicenza, Italie et Mme Antonella FERRARI, demeurant au 80, Viale Dante, Vicenza, Italie,

- ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, CHESTER-CLARK LIMITED, avec siège social au 24-26, City Quay, Dublin 2, Irlande,

ont été reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008071046/521/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08579. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Karino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 54.482.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2000

Le nouveau siège social est établi au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs, Monsieur DE BERNARDI Angelo et M. BONANI Luigi et celui du commissaire aux comptes, Monsieur SCHAUS Adrien, ont pris fin en date du 31 mars 2000.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008071047/521/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08577. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

**Paser Participations S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Paser Participations Holding S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 44.287.

L'an deux mille huit, le sept mai.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "PASER PARTICIPATIONS HOLDING S.A.", avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

constituée sous la dénomination de PASER PARTICIPATIONS S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 juin 1993, publié au Mémorial C numéro 42 0 du 13 septembre 1993,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 25 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 104 du 19 février 1999,
- en date du 29 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 509 du 06 juillet 2001.

La séance est ouverte à 09.00 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Differdange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant à Rodange.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les CINQ MILLE (5.000) actions d'une valeur nominale de CENT CINQUANTE-DEUX EUROS CINQUANTE CENTS (152,50), représentant l'intégralité du capital de SEPT CENT SOIXANTE-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 762.500,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Transformation de la société anonyme holding en société de gestion de patrimoine familial ("SPF"); suppression dans les Statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, à compter de ce jour;

2) Changement du libellé de l'objet social (article 2 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

3) Modification de la dénomination de la société en PASER PARTICIPATIONS S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF"

Modification de l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, des statuts pour lui donner la teneur suivante: il existe une société anonyme, sous la dénomination de PASER PARTICIPATIONS S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF"

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") à compter de ce jour.

Toute référence dans les statuts à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding est supprimée, notamment à l'article SEIZE (16) des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 16. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leurs applications partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société, de sorte que l'article deux (2) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en PASER PARTICIPATIONS S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF", de sorte que le premier alinéa de l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. 1^{er} alinéa. Il existe une société anonyme, sous la dénomination de PASER PARTICIPATIONS S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF".

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 13 MAI 2008, Relation: EAC/2008/6378. — Reçu douze euros 12, -€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mé-morial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 29 mai 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008071254/219/86.

(080080744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

Serin Invest Lux S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 124.223.

*Extrait du Procès-Verbal de l'assemble générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg
le 14 mai 2008 à 15.00 heures*

Première résolution:

L'assemblée générale, prend note de la démission de Monsieur Achille Severgnini, en sa qualité d'administrateur.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale ordinaire décide de ne pas remplacer Monsieur Severgnini et de diminuer le nombre des admi-nistrateurs de cinq à quatre.

Troisième résolution:

L'assemblée générale décide de nommer un nouveau conseil d'administration qui aura mandat jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011 et qui est composé comme suit:

Administrateurs:

- Marco Rigamonti, avec adresse au 2Bis Via dei Ciapelit, I-21030, Masciago Primo, Italie;
- Giancarlo Antonio Pagani, avec adresse au 4, Vicolo Camar, CH-6926 Montagnola, Suisse;
- Roberto Berger, avec adresse au 12 Via Senato, I-20121 Milan, Italie;
- Claudio Pasquale, avec adresse au 9/A135 Dovzhenko Street, UKR-77018 Ivano Frankivsk Town, Ukraine

Président du conseil d'administration:

- Claudio Pasquale, avec adresse au 9/A135 Dovzhenko Street, UKR-77018 Ivano Frankivsk Town, Ukraine.

Commissaire aux comptes:

- Vincenzo Bosco, avec adresse au 2 Via San Antonio, I-21013 Gallarate, Italie;
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13:00 heures.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration

Pour Serin Invest Lux SA

Finsev S.A.

18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008071532/1142/37.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00382. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

Adria Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 49.824.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 mai 2008 que:

- les mandats des administrateurs sortants, M. Fernand HEIM, Président, directeur financier, et M. Marc SCHMIT, chef-comptable, tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, SG SERVICES Sarl (anciennement STENHAM S.à.r.l.), avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans; leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

- Mme Annie SWETENHAM, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée au poste d'administrateur en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance en même temps que celui de ses co-administrateurs à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008071048/521/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08573. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Gai Mattiolo Fashion S.A., Société Anonyme,

(anc. Birnie Holding S.A.).

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 98.266.

L'an deux mille huit, le deux avril.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme, BIRNIE HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 98.266, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 166 du 10 février 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Giancarlo Tabegna avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Orietta Rimi avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Annalisa Ciampoli, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, respectivement représentés par fondés de procuration, ce qui résulte d'une liste de présence annexée aux présentes et signée ne varietur par les actionnaires respectivement leurs fondés de procuration ainsi que les membres du bureau.

Ladite liste restera annexée à la présente minute pour être soumise avec elle aux formalités de l'Enregistrement.

Tous les actionnaires présents ou dûment représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

1. Transformation de holding en société de participations financières "Soparfi" et modification subséquente des statuts;
2. Changement de dénomination de la société de "BIRNIE HOLDING S.A." en "GAI MATTIOLO FASHION SA.";
3. Création de trois catégories d'actions;
4. Instauration du capital autorisé;
5. Acceptation de la démission de deux (2) administrateurs et nomination de deux (2) nouveaux administrateurs;
6. Divers.

Monsieur le Président a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de procéder à la transformation de la société de son statuts actuel de holding 1929 en société de participations financières "Soparfi" et ceci avec effet immédiat.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article quatre des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut en outre procéder à l'acquisition, la vente et la mise en valeur de brevets, marques, modèles, droits d'auteurs et tout autre droit de propriété intellectuelle et industrielle, ainsi que de licences sur droits de propriété intellectuelle et industrielle.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger."

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société de "BIRNIE HOLDING S.A." en "GAI MATTIOLO FASHION S.A."

En conséquence, l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de "GAI MATTIOLO FASHION S.A."

Quatrième résolution

L'assemblée décide de créer 3 catégories d'actions.

En conséquence, l'article 5 premier alinéa des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000.- EUR) représenté par cent quatre-vingt-douze (192) actions de catégorie A, cent douze (112) actions de catégorie B et seize (16) actions de catégorie C d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune."

Cinquième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années et ils peuvent être réélus.

La durée de leur mandat est fixé par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Les administrateurs sont nommés comme suit:

- (i) un membre par les actionnaires de catégorie A;
- (ii) un membre par les actionnaires de catégorie B;
- (iii) un membre par les actionnaires de catégorie C.

En tout moment les actionnaires de chaque catégorie peuvent révoquer et substituer l'administrateur qu'ils ont désigné. Le Conseil d'administration est nommé pour une période de trois ans."

Sixième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'article 8 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

La majorité de chaque catégorie d'actionariat sera nécessaire pour toute décision de compétence de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi."

Septième résolution

L'assemblée décide de instaurer un capital autorisé d'un montant de trois millions d'euros (3.000.000.- EUR) avec émission d'actions nouvelles de sorte que l'article 5 des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000.- EUR) représenté par cent quatre-vingt-douze (192) actions de catégorie A, cent douze (112) actions de catégorie B et seize (16) actions de catégorie C d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à trois millions d'euros (EUR 3.000.000.-), divisé en trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est autorisé et dispose du pouvoir de:

- réaliser toute augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives par l'émission d'actions nouvelles contre paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances, incorporation de réserves, ou de toute autre manière;

- d'arrêter l'endroit et la date pour l'émission et pour les émissions successives, le prix d'émission, les modalités et conditions de la souscription et de la libération des nouvelles actions; et,

- de supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre, dans le cadre du capital autorisé.

La présente autorisation est valable pour une période de cinq ans, et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital autorisé qui n'auraient pas à cette date encore été émises par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé toujours dans le respect de la même répartition de pourcentage de détention initiale de chaque catégorie d'actions sauf renonciation expresse écrite par les mêmes actionnaires.

A la suite de chaque augmentation de capital social réalisée et dûment constatée par la forme requise par la loi le présent article 5 sera modifié afin de tenir compte de l'augmentation réalisée; pareille modification sera documentée sous forme authentique par le conseil d'administration ou toute personne dûment autorisée et mandatée par lui à cette fin.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions."

Huitième résolution

L'assemblée accepte les démissions de

1) Monsieur Riccardo Moraldi

2) Monsieur Michele Canepa

avec effet immédiat et l'assemblée leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Les actionnaires de catégorie A décident de nommer en tant qu'administrateur:

Monsieur Lucien Zanella, né le 19 mars 1957 à Lausanne (Suisse), avec domicile professionnel à 8, rue du Nant, CH-1207 Genève.

Les actionnaires de catégorie B décident de nommer en tant qu'administrateur:

Monsieur Giancarlo Tabegna, avocat, né le 13 septembre 1958 à Rome (Italie), avec domicile professionnel à 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les actionnaires de catégorie C décident de confirmer Mademoiselle Annalisa Ciampoli administrateur de la société.

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée.

73715

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à sept cents euros (EUR 700).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: G. Tabegna, O. Rimi, A. Ciampoli et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, LAC/2008/14483. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008071931/5770/140.

(080081308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

TrefilARBED Gremlingen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 6.215.

Changement de commissaire

Changements dans la composition du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale du 4 avril 2008 a pris acte de la démission de Monsieur Marc Schroeder, commissaire.

Monsieur Claude Fleming, avec adresse professionnelle au Krakelshaff, L-3235 Bettembourg, a été nommé commissaire pour vérifier les comptes sur l'exercice 2007. Monsieur Claude Fleming est nommé pour une période de 3 ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2011.

L'Assemblée générale du 4 avril 2008 a également pris acte de la démission de Monsieur Daniel Cardao, administrateur.

Monsieur Marc Schroeder, avec adresse professionnelle au Krakelshaff, L-3235 Bettembourg, a été nommé administrateur. Monsieur Schroeder est nommé pour une période de 3 ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 7 avril 2008.

TrefilARBED Gremlingen, Société Anonyme

Emile Walch / Jean-Pierre Vaubourg

Référence de publication: 2008071049/571/23.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03612. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

BMO Nesbitt Burns Trading Corp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 87.556.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle de la Société BMO Nesbitt Burns Trading Corp. S.A. en date du 9 octobre 2006 que les actionnaires ont pris la décision suivante:

- M. Peter Hinman, né le 24 mai 1958, à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 3 Times Square, New York, New York 10036, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé avec effet immédiat à la fonction d'administrateur de catégorie A de la Société. Son mandat d'administrateur de catégorie A expirera lors de la prochaine Assemblée Générale de la Société qui approuvera les comptes au 31 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BMO NESBITT BURNS TRADING CORP. S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008071051/683/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05258. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Twin Holding 1 S.à.r.l, Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: EUR 1.604.578,80.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.271.

—
RECTIFICATIF

In the year two thousand and eight, the seventh day of May.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Twin Holding 1 S.à r.l. (the Company), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131.271, incorporated on 29 June 2007 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N ° 2426 on 26 October 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the most recently on 18 December 2007 by a deed of the undersigned notary published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N ° 713 on 22 March 2008.

There appeared:

(1) Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 15 Portland Place, London W1B 1PT, United Kingdom, registered at Companies House under number 4693597,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal;

(2) Apax US VII, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal;

(3) TL Holdings Co-invest, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United States of America, having its registered office at c/o Apax Partners 153 East 53rd Street, New York, NY 10022, USA,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal;

(4) TL Holdings Cayman Co-invest, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers SPV Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Cayman Islands,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal;

(5) TL/JPM Co-invest, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United States of America, having its registered office at c/o Apax Partners 153 East 53rd Street, New York, NY 10022, USA,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal;

(6) GEAM International Private Equity Fund, L.P. a limited partnership incorporated under the law of United States of America, having its registered office at c/o GE Asset Management Incorporated at General Electric Pension Trust, 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA, represented by GE Asset Management Incorporated,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal;

(7) Almack Unleveraged 1, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at; c/o Babson Capital Europe Limited, Almack House, 28 King Street, London D W1Y 6XA, United Kingdom,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal;

(8) Almack Leveraged 1, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at; c/o Babson Capital Europe Limited, Almack House, 28 King Street, London DW1Y 6XA, United Kingdom,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal; and

(9) A.S.F. Co-Investment Partners III, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United States of America, having its registered office at 9 Old Kings Highway, South Darien CT 06820, USA,

Hereby represented by Bertrand Gérardin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney established under private seal,

(collectively the Shareholders).

The aforementioned proxies are the proxies which have been attached to the notarial deed to be rectified (deed of 18 December 2007) and filed with the registration authorities on 28 December 2007.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholders own all the entirety of the share capital of the Company.

II. that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Rectification of the notarial deed passed on 18 December 2007 at 10.30, a.m. before Maître Francis Kessler in order to record that the subscriber number 6 which appeared to the meeting and subscribed 469,721 class B preferred shares, 469,719 class C preferred shares, 469,719 class D preferred shares, and 469,719 class E preferred shares, 469,719 class F preferred shares, 469,719 class G preferred shares, 469,71,9 class H preferred shares, 469,719 class I preferred shares and 23,752 J preferred shares is GEAM International Private Equity Fund, L.P. a limited partnership incorporated under the law of United States of America, having its registered office at c/o GE Asset Management Incorporated at General Electric Pension Trust, 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA, represented by GE Asset Management Incorporated and not GE Asset Management Incorporated., a limited partnership incorporated under the laws of the United States of America, having its registered office at c/o GE Asset Management Incorporated at General Electric Pension Trust, 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA; and

2. Decision to give effect to the rectification stated under item 1. of the agenda as of 18 December 2007 at 10.30 a.m.

The Shareholders subsequently make the following resolutions:

First resolution

The Shareholders acknowledge that a material error occurred in the notarial deed passed on 18 December 2007 at 10.30 a.m. before Maître Francis Kessler and further resolve to rectify such notarial deed in order to record that the subscriber number 6 which appeared to the notarial deed and subscribed 469,721 class B preferred shares, 469,719 class C preferred shares, 469,719 class D preferred shares, and 469,719 class E preferred shares, 469,719 class F preferred shares, 469,719 class G preferred shares, 469,719 class H preferred shares, 469,719 class I preferred shares and 23,752 J preferred shares is GEAM International Private Equity Fund, L.P. a limited partnership incorporated under the law of United States of America, having its registered office at c/o GE Asset Management Incorporated at General Electric Pension Trust, 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA, represented by GE Asset Management Incorporated and not GE Asset Management Incorporated., a limited partnership incorporated under the laws of the United States of America, having its registered office at c/o GE Asset Management Incorporated at General Electric Pension Trust, 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA.

Second resolution

The Shareholders finally state and request the undersigned notary to record that that the present resolutions shall have effect as of 18 December 2007 at 10.30 a.m.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le sept mai.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, au Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Twin Holding 1 S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 131.271, constituée le 29 juin 2007 par un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N ° 2426 du 26 octobre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés le plus récemment le 18 décembre 2007 par un acte notarié du notaire instrumentaire publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N ° 713 du 22 mars 2008.

Ont comparu:

(1) Apax WW Nominees LTD., une société à responsabilité limitée de droit britannique ayant son siège social au 15 Portland Place, London W1B 1PT, Royaume Uni, immatriculée au Companies House sous le numéro 4693597,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(2) Apax US VII, L.P., une société commandite de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(3) TL Holdings Co-Invest, L.P., une société commandite de droit des Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au c/o APAX PARTNERS 153 East 53rd Street, New York, NY 10022, USA,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(4) TL Holdings Cayman Co-Invest, L.P., une société commandite de droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Iles Cayman,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(5) TL/JPM Co-Invest, L.P., une société commandite de droit des Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au c/o APAX PARTNERS 153 East 53rd Street, New York, NY 10022, USA,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(6) GEAM International Private Equity Fund, L.P., une société commandite de droit des Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA, représentée par GE Asset Management Incorporated,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(7) Almack Unleveraged 1, L.P., une société commandite de droit britannique, ayant son siège social à Almack House, 28 King Street, London DW1Y 6XA, Royaume Uni,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(8) Almack Leveraged 1, L.P., une société commandite de droit britannique, ayant son siège social à Almack House, 28 King Street, London DW1Y 6XA, Royaume Uni,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

(9) A.S.F. Co-Investment Partners III, L.P., une société commandite de droit des Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social 9 Old Kings Highway, South Darien CT 06820, USA,

représentée par Bertrand Gérardin, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

(collectivement les Associés).

Les procurations prémentionnées sont les procurations annexées à l'acte notarié actuellement sujet à rectification (l'acte du 18 décembre 2007) et enregistrées en date du 28 décembre 2007.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que les Associés détiennent l'entièretereté du capital social.

II. que la présente assemblée générale extraordinaire est valablement constituée et qu'il peut être valablement délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rectification de l'acte notarié passé devant Maître Francis Kessler le 18 décembre 2007 à 10.30 heures pour enregistrer que le souscripteur numéro 6 qui a comparu à l'acte notarié et souscrit 469.721 parts préférentielles de la classe B, 469.719 parts préférentielles de la classe C, 469.719 parts préférentielles de la classe D, 469.719 parts préférentielles de la classe E, 469.719 parts préférentielles de la classe F, 469.719 parts préférentielles de la classe G, 469.719 parts préférentielles de la classe H, 469.719 parts préférentielles de la classe I et 23.752 parts préférentielles de la classe J est GEAM International Private Equity Fund, L.P., une société commandite de droit des Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA, représenté par GE Asset Management Incorporated et non GE Asset Management Incorporated une société commandite de droit des Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA; et

2. Décision de donner effet à la modification mentionnée sous le point 1. de l'ordre du jour à compter du 18 décembre 2007 à 10.30 heures.

Les Associés prennent en conséquence les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés prennent actent que une erreur matérielle a eu lieu dans l'acte notarié passé devant Maître Francis Kessler le 18 décembre 2007 à 10h30 et de plus décident de rectifier cet acte notarié pour enregistrer que le souscripteur

numéro 6 qui a comparu à l'acte notarié et souscrit 469.721 parts préférentielles de la classe B, 469.719 parts préférentielles de la classe C, 469.719 parts préférentielles de la classe D, 469.719 parts préférentielles de la classe E, 469.719 parts préférentielles de la classe F, 469.719 parts préférentielles de la classe G, 469.719 parts préférentielles de la classe H, 469.719 parts préférentielles de la classe I et 23.752 parts préférentielles de la classe J est GEAM International Private Equity Fund, L.P., une société commandite de droit des Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA, représenté par GE Asset Management Incorporated et non GE Asset Management Incorporated une société commandite de droit des Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au 3001 Summer Street, Stamford CT 06905, USA.

Deuxième résolution

Les Associés établissent et demandent au notaire soussigné d'enregistrer que les présentes résolutions prendront effet à compter du 18 décembre 2007 à 10.30 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de distorsions entre la version anglais et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, les comparants ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Gérardin, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 13 mai 2008. Relation: EAC/2008/6377. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mé-morial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 mai 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008071306/219/193.

(080081010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

Real Estate 25 SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg E 3.896.

Convention de cession de parts sociales

Entre:

Monsieur MEMOLA Elio, demeurant à L-7765 Bissen, 22A, rue de la Chapelle
ci-après désigné par le "Cédant",

Monsieur MEMOLA Samuel demeurant à L-7765 Bissen, 22B, rue de la Chapelle
ci-après désigné par le "Cédant",

Monsieur OLIVEIRA Pedro, demeurant à L-8545 Niederpallen, 33, Ditzebierg
ci-après désigné par le "Cédant",

Et:

Monsieur DI BARI Vito Antonio, demeurant à L-9090 Warken, 103D, rue de Welscheid
ci-après désigné par le "Cessionnaire",

Il a été exposé ce qui suit:

Les cédants déclarent être détenteurs et propriétaires de CENT (100) parts sociales de la société REAL ESTATE 25 SCI, constituée le 02-05-08, avec siège social à L-9227 DIEKIRCH, 48, Esplanade, ci-après désignée par la "Société".

Les Cédants ont marqué leurs accords de vendre comme suit, Monsieur MEMOLA Elio, demeurant à L-7765 Bissen, 22A, rue de la Chapelle, 8 parts, Monsieur MEMOLA Samuel demeurant à L-7765 Bissen, 22B, rue de la Chapelle, 9 parts, Monsieur OLIVEIRA Pedro, demeurant à L-8545 Niederpallen, 33, Ditzebierg, 8 parts et le Cessionnaire sont accord d'acheter aux Cédants vingt-cinq (25) parts sociales de la Société qu'il possède.

Il a été convenu ce qui suit:

1. Conformément aux termes et conditions définis ci-après, les Cédants vendent et cèdent vingt-cinq (25) parts sociales qu'ils détiennent dans la Société au Cessionnaire, ce acceptant.

2. Le prix de vente des parts est fixé d'un commun accord à UN (1,-) Euro.

3. Le paiement et le transfert de propriété des parts sociales est immédiat et se réalise par la signature de la présente. Le Cessionnaire entre immédiatement en jouissance de tous les droits et obligations y attachés.

Fait en deux exemplaires à Diekirch, le 26-05-08.

MEMOLA ELIO / MEMOLA Samuel / OLIVEIRA Pedro / DI BARI Vito Antonio

Le Cédant / Le Cédant / Le Cédant / Le Cessionnaire

Référence de publication: 2008071213/808/36.

Enregistré à Diekirch, le 29 mai 2008, réf. DSO-CQ00233. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080079890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Zinnia Hotels Group S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.538.

1. Suite aux cessions de parts intervenues en date du 6 novembre 2007 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Zinnia Hotels Holdings Limited, les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Zinnia Hotels Holdings Limited, établie au 47, The Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 0BD, détient 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,00.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008071052/683/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05257. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

CASA 4 FUNDS Luxembourg European Asset Management, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.332.

In the year two thousand and eight, on the eighth day of April,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

Jean-Florent Richard, maître en droit, residing in Luxembourg, acting pursuant to the circular resolutions of the board of directors dated March 28th 2008 (the "Resolutions") to represent the board of directors of CASA 4 FUNDS LUXEMBOURG EUROPEAN ASSET MANAGEMENT S.A. (the "Corporation"), with registered office at 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated by virtue of a deed established by the undersigned notary dated 5th August 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 21st December 2005. The articles of incorporation of the Corporation were amended by a deed established by the undersigned notary on 18th December 2006 published in the Mémorial on 29th March 2007.

The Resolutions shall be annexed to and will be registered with this deed.

The appearing party requested the notary to state that:

I. The board of directors is authorised, pursuant to article 5, second paragraph, of the articles of incorporation of the Corporation (the "Articles"), to increase the issued capital up to four million euro (EUR 4,000,000.-) represented by four hundred thousand (400,000) registered shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) per share.

II. On the basis of the powers granted by the board of directors of the Corporation as set out under I above, the board of directors has issued pursuant to the Resolutions fifty one thousand eight hundred (51,800) registered shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) in favour of Banca Arner S.A., with registered office at P.za Manzoni, 8, CH-6901 Lugano against a contribution in cash of five hundred eighteen thousand euros (EUR 518,000.-) and twenty-two thousand two hundred (22,200) registered shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) in favour of Mr Carlo Camperio Ciani, residing at 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, born on the 12th of June 1959, in Florence, Italy, against a contribution in cash of two hundred twenty-two thousand euros (EUR 222,000.-).

III. As a result of such increase of capital, the third paragraph of article five of the Articles shall read as follows:

"The issued capital is set at three million seven hundred forty thousand euros (EUR 3,740,000.-) consisting of three hundred seventy-four thousand (374,000) registered shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) fully paid up in cash, evidence of which was given to the undersigning notary."

The amount of seven hundred forty thousand euros (EUR 740,000.-) has been put at the Corporation's free disposal, evidence of which has been given to the undersigned notary by the submission of a certificate issued by Kredietbank Luxembourg dated 28 March 2008.

Expenses

The amount of the costs, expenditures, remunerations, expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reasons of this increase of capital amounts to 6,000.- euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huitième jour du mois d'avril,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU:

Jean-Florent Richard, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu de résolutions circulaires du conseil d'administration datée du 28 mars 2008 (les "Résolutions") afin de représenter le conseil d'administration de Casa 4 Funds Luxembourg European Asset Management S.A. (la "Société"), dont le siège social se trouve au 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée par un acte établi par le notaire instrumentant daté 5 août 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") du 21 décembre 2005. Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte établi par le notaire instrumentant daté du 18 décembre 2006 publié au Mémorial du 29 mars 2007.

Les Résolutions resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire d'acter que:

I. Le conseil d'administration est autorisé, conformément au paragraphe 2 de l'article 5 des statuts de la Société (les "Statuts"), à augmenter le capital émis jusqu'à quatre millions d'euros (EUR 4.000.000.-) représenté par quatre cent mille (400.000) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) par action.

II. Sur base des pouvoirs conférés par le conseil d'administration de la Société tels que décrits sous le point I ci-dessus, le conseil d'administration a émis, aux termes des Résolutions, cinquante et un mille huit cents (51.800) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) en faveur de Banca Arner S.A., avec siège social à P.za Manzoni, 8, CH-6901 Lugano, contre un apport en espèces de cinq cent dix-huit mille euros (EUR 518.000.-) et vingt-deux mille deux cents (22.200) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) en faveur de Monsieur Carlo Camperio Ciani, demeurant à 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, né le 12 juin 1959, à Florence, Italie, contre un apport en espèces de deux cent vingt-deux mille euros (EUR 222.000.-).

III. Suite à cette augmentation de capital, le troisième paragraphe de l'article cinq des Statuts aura la teneur suivante:

"Le capital social émis de la Société est fixé à trois millions sept cent quarante mille euros (EUR 3.740.000.-), représenté par trois cent soixante-quatorze mille (374.000) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) par action, entièrement souscrites et libérées, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire."

La somme de sept cent quarante mille euros (EUR 740.000.-) a été mise à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'un certificat émis par Kredietbank Luxembourg daté du 28 mars 2008.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la Société ou pour lequel elle est responsable à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ 6.000.- euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-F. RICHARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 09 avril 2008, Relation: LAC/2008/14431. — Reçu trois mille sept cents euros (3.700.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008071947/211/90.

(080081496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

Glooiip S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 120.534.

Il résulte de la décision de l'associé unique intervenue en date du 9 mai 2008 de la société, wwholding S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

- Démission des Gérants suivants en date du 9 mai 2008:

Monsieur Gert Schyborger, né le 14 août 1940 à Halmstad, Suède, demeurant à 12, Sommarvägen, S-18274, Stocksund, Suède, en qualité de Gérant B de la Société.

Monsieur Carl-Martin Laner, né le 27 juin 1956 à Backaryd, Suède, demeurant à 16, Förvaltarvägen, S-37275, Johanshus, Suède, en qualité de Gérant B de la Société.

- Nomination du nouveau Gérant B suivant à compter du 9 mai 2008:

Madame Tatsiana Varantsova Sundeby, née le 8 janvier 1982 à Bélarus, demeurant à Grand-rue, 19, 1297 Founex, Suisse, en qualité de Gérant B de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Glooiip S.à r.l.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Fondé de pouvoir

Signatures

Référence de publication: 2008071053/683/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05255. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

EMRO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zenon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 139.028.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-neuf mai.

Par devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch/Alzette.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Fernando ROCHA DE ALMEIDA, maître-plâtrier, demeurant à Esch-sur-Alzette, 27, rue du Moulin,

2. Monsieur Fabio Mauro EMILI, indépendant, demeurant à L-4383 Ehlerange, 25, Cité op Gewaennchen.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent les statuts suivants:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de "EMRO S.à r.l."

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, l'échange, la promotion et la mise en valeur, tant pour son propre compte que pour compte de tiers, de tous biens immobiliers.

Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement auxdites activités ou à des activités similaires susceptibles de favoriser ou de faciliter l'exécution ou le développement de son objet social.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) EUROS représenté par CENT PARTS SOCIALES (10 0) de CENT VINGT CINQ (125) EUROS, chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.-Monsieur Fernando ROCHA DE ALMEIDA, préqualifié,	50 parts
2.- Monsieur Fabio Mauro EMILI, préqualifié,	50 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, ainsi que leur transmission pour cause de mort à quelque héritier ou légataire que ce soit, fût-il réservataire ou légal, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social pour les cessions entre vifs et les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants pour leur transmission à cause de mort.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

Art. 7. Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises qu'autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille huit.

Art. 11. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants, sous réserve des dispositions de l'article 6 des présents statuts.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papiers et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de HUIT CENT CINQUANTE EUROS (EUR 850.-).

Assemblée générale extraordinaire

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes:

Est nommé gérant technique de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Fabio Mauro EMILI, prèdit.

Est nommé gérant administratif de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Fernando ROCHA DE ALMEIDA, prèdit.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Rocha de Almeida; Emili; Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juin 2008. Relation: EAC/ 2008/ 7559. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents 12500 à 0,5 % = 62,50.-.

Le Releveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2008.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2008072869/203/84.

(080081953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2008.

wwholding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.941.

Il résulte de la décision de l'associé unique intervenue en date du 9 mai 2008 de la société, wwholding S.à.r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

- Démission des Gérants suivants en date du 9 mai 2008:

Monsieur Gert Schyborger, né le 14 août 1940 à Halmstad, Suède, demeurant à 12, Sommarvägen, S-18274, Stocksund, Suède, en qualité de Gérant B de la Société.

Monsieur Carl-Martin Laner, né le 27 juin 1956 à Backaryd, Suède, demeurant à 16, Förvaltarvägen, S-37275, Johannis, Suède, en qualité de Gérant B de la Société.

- Nomination du nouveau Gérant B suivant à compter du 9 mai 2008:

Madame Tatsiana Varantsova Sundeby, née le 8 janvier 1982 à Bélarus, demeurant à Grand-rue, 19, 1297 Founex, Suisse, en qualité de Gérant B de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour wwholding Sàrl

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Fondé de pouvoir

Signatures

Référence de publication: 2008071054/683/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05256. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080080114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Beech Tree S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.829.275,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 85.327.

EXTRAIT

En date du 14 mai 2008, Monsieur Arno Schleich a démissionné de ses fonctions de gérant C de la Société et Monsieur Jean-Pierre Diehl, demeurant 33, rue du Châtaignier, F-92140 Clamart, a été nommé en son remplacement aux fonctions de gérant C pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

Gérants A1:

- Anne Beaufour

- Alain Béguin

Gérants A2:

- Henri Beaufour

- Antoine Flochel

Gérants C:

- Altawin S.à.r.l.

- Jean-Pierre Diehl

- Pierre Schill

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008071603/260/29.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR00980. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080081019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2008.

Taragotshi Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 110.760.

Suite à la lettre recommandée du 16 janvier 2008, il a été décidé ce qui suit:

* Les administrateurs:

- Ronald Weber, demeurant professionnellement à Luxembourg;
 - Romain Bontemps, demeurant professionnellement à Luxembourg;
 - Carlo Reding, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- démissionnent avec effet au 16 janvier 2008.

* Le commissaire, Abax Audit, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, démissionne avec effet au 16 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

Pour la société

PKF Weber et Bontemps S.à.r.l.

Experts comptables et fiscaux, Réviseurs d'entreprises

Signatures

Référence de publication: 2008071055/592/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08235. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Rico PIK Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.000.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.606.

In the year two thousand and eight, on the seventh day of April.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing at Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

MAXI PIX S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 2,104,950.-, having its registered address at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 122.176 (the "Sole Shareholder"),

holder of the 400,000 shares of the Company (as defined hereafter) corresponding to 100% of the share capital of the Company.

The Sole Shareholder is here represented by Mr Laurent Thailly, lawyer, having his professional address at 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- the Sole Shareholder currently holds all the shares in Rico PIK S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, with a share capital of EUR 10,000,000.-, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.606 (hereafter referred to as the "Company") and incorporated pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary Maître Paul Bettingen, pre-named, dated 21 July 2005, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published

in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number n ° 1346 dated 8 December 2005, page 64583;

- the Articles have been further amended, and in particular the share capital of the Company has been increased from EUR 12,500.- to EUR 99,816,075.- pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary Maître Joseph Elvinger dated 7 November 2005 and published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number n ° 808 dated 21 April 2006, page 38741;

- the share capital of the Company has been reduced from EUR 99,816,075.- to EUR 10,000,000.- and the Articles amended accordingly -pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary Maître Paul Bettingen, pre-named, dated 12 April 2006 and published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number n ° 910 dated 9 May 2006, page 43636; and

- the Articles have been amended and restated pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary Maître Paul Bettingen, pre-named, dated 26 April 2006 and published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number n ° 1499 dated 4 August 2006, page 71907;

- article 7.3.3 paragraph 6 of the Articles has been amended and the 2,440 B shares have been reclassified into A shares in compliance with article 7.3.3 paragraph 6 of the Articles which states that B shares can only be held by a Manager as defined in the Articles pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary Maître Paul Bettingen, pre-named, dated 28 November 2006 and published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number n ° 134 dated 7 February 2007, page 6391; and

- the Articles have been further amended and restated, and in particular the two former classes of shares have been merged into one class of shares named "shares", the 382,440 A shares and the 17,560 B shares have been converted into 400,000 shares, with a par value of EUR 25.- each, so that the current share capital of the Company is represented into 400,000 shares, pursuant to a deed drawn up by the Luxembourg notary Maître Paul Bettingen, pre-named, dated 1st March 2007 and published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number n ° 1262 dated 25 June 2007, page 60549.

All this having been declared, the Sole Shareholder, holding 100% of the shares of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following sole resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 2 of the Articles regarding the object clause by adding the following mention:

"The Company may grant pledges, guarantees or other security interest of any kind under any law to secure its obligations, or the obligations of companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream to direct or indirect parent companies and/or subsidiaries or affiliates).",

and by deleting the following paragraph:

"The Company is a corporate taxpayer subject to common tax law and does not fall in the scope of the holding company law of 31st July 1929."

As a result of the foregoing, article 2 of the Articles shall now read as follows:

" **Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may grant pledges, guarantees or other security interest of any kind under any law to secure its obligations, or the obligations of companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream to direct or indirect parent companies and/or subsidiaries or affiliates).

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

In a general fashion the Company may grant assistance to affiliated or group companies as well as to any other entity that is or will be investing in affiliated or group companies and to any other entity it is interested in, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property."

THERE BEING NO FURTHER BUSINESS, THE MEETING IS TERMINATED.

Costs - Estimation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,200.- (one thousand two hundred Euro).

Declaration

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the attorney in fact of the party appearing, acting in his here above capacities, the said person signed with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte oui précède:

L'an deux mille huit, le sept avril,

Par-devant, Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché du Luxembourg.

A COMPARU:

MAXI PIX S.à r.l., société à responsabilité limitée, valablement constituée sous et régie par le droit luxembourgeois au capital social de EUR 2.104.950.-, ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro 122.176 (l'«Associé Unique»),

propriétaire des 400.000 parts sociales de la Société (telle que définie ci-après) correspondant à 100% du capital social de la Société.

L'Associé Unique est représenté par M. Laurent Thailly, juriste, ayant son adresse professionnelle au 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel Associé Unique, représenté comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que l'Associé Unique détient actuellement toutes les Parts Sociales dans Rico PIK S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec un capital social d'un montant de EUR 10.000.000.-, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro 109.606 (ci-après repris comme la «Société») et constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Maître Paul Bettingen, précité, le 21 juillet 2005, dont les statuts (les «Statuts») ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1346 du 8 décembre 2005, page 64583;

- que les Statuts ont ensuite été modifiés, et en particulier le capital de la société a été augmenté de EUR 12.500,- à EUR 99.816.075,- en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Maître Joseph Elvinger, le 7 novembre 2005 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 808 du 21 avril 2006, page 38741;

- que le capital de la Société a été réduit de EUR 99.816.075,- à EUR 10.000.000,- et les Statuts modifiés conformément en vertu d'un acte reçu par le notaire Bettingen précité le 12 avril 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 910 du 9 mai 2006, page 43636;

- que les Statuts ont été modifiés et refondus en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Maître Paul Bettingen, précité, le 26 avril 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1499 du 4 août 2006, page 71907;

- que l'article 7.3.3 paragraphe 6 des Statuts a été modifié et que les 2.440 Parts Sociales ont été reclassifiées en parts sociales A conformément à l'article 7.3.3 paragraphe 6 des Statuts lequel spécifie que les parts sociales peuvent uniquement être détenues par un Gérant, tel que défini dans les Statuts en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Maître Paul Bettingen, précité, le 28 novembre 2006 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 134 du 7 février 2007, page 6391; et

- que les Statuts ont été modifiés et refondus, et en particulier les deux classes différentes de parts sociales de la Société ont été fusionnées en une classe unique de parts sociales dénommée «parts sociales», les 382.440 parts sociales A et les 17.560 parts sociales ont été converties en 400.000 parts Sociales, en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Maître Paul Bettingen, précité, le 1^{er} mars 2007 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1262 du 25 juin 2007, page 60549.

Tout ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme dit ci-dessus et détenant 100% des parts sociales de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris la résolution unique suivante:

Résolution unique

L' Associé Unique décide de modifier l'article 2 des Statuts relatif à l'objet social en y ajoutant le paragraphe suivant:

«La Société peut accorder des gages, des garanties et autres sûretés quelles qu'elles soient régies par toutes lois, afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de société auquel la Société appartient (y compris assistance donnée aux sociétés parentes ou sœurs, directement ou indirectement et/ou à toutes filiales ou sociétés affiliées).».

et en supprimant le paragraphe suivant:

«La Société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.»

En conséquence de ce qui précède, l'article 2 des Statuts a dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2. Objet social.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut accorder des gages, des garanties et autres sûretés quelles qu'elles soient régies par toutes lois, afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de société auquel la Société appartient (y compris assistance donnée aux sociétés parentes ou sœurs, directement ou indirectement et/ou à toutes filiales ou sociétés affiliées).

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe ainsi qu'à toute autre entité qui investit ou qui investira dans des sociétés affiliées ou des sociétés du groupe et à toute autre entité à laquelle elle s'intéresse, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers».

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA REUNION EST CLOTUREE.

Frais - Estimation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.200,- (mille deux cents euros).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a parlé et comprend la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, és qualités qu'il agit, cette personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Laurent Thailly, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 18 avril 2008. LAC/2008/ 15952. - Reçu 12€ (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 juin 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008071974/202/178.

(080081070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.